

Image not found or type unknown



# Signature compromis besoin de vos conseils

Par **Proprio93**, le **21/06/2021** à **07:03**

Bonjour

Sur le compromis de vente que je dois signer il faut que je note mon apport personnel et le montant de mon prêt. Les frais de notaire peuvent ils être inclus dans l'apport ou est -ce sans ces frais. Le montant du prêt doit il être égal au prix moins l'apport ? Merci de vos réponses car je suis un peu paumée.